

N°2019/007/ Agetib/DG/SPM du 10 desembre 2019

Pays : Burkina Faso

Accord de prêt BOAD : N° 2017038/PR BF 2019 08 00 signé le 26 mars 2019 et N° 2019048/PR BF 2019 27 00
signé le 11 septembre 2019

**PROJETS (i) D'EXTENSION ET (ii) DE RÉHABILITATION DU PORT SEC
DE BOBO-DIOULASSO AU BURKINA FASO (Volet VRD) - BURKINA FASO**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI BF) le mardi 10 décembre 2019.
2. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI BF) a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds pour le financement des travaux de réhabilitation et d'extension du Port sec de Bobo-Dioulasso et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché de travaux de voiries et d'aménagement de plateformes y compris la réalisation d'un réseau d'éclairage publique d'adduction d'eau potable (AEP) et de sécurité incendie**. Les Travaux seront exécutés au Burkina Faso dans un délai de dix-huit (18) mois (y compris la saison pluvieuse). Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à 18 mois sera écartée.
3. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI BF) a confié à l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) la réalisation du projet relatif aux travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso (volet voiries et réseaux divers).
4. Le Directeur général de l'Agetib, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso. L'appel d'offres porte sur un lot unique constitué de : **travaux d'aménagements de voiries et de plateformes (terrassment généraux sur une plateforme d'environ 21 ha, pose de revêtement en enduit superficiel bicouche; réalisation de chaussées en béton armé d'environ 5 km; aménagements de trottoirs en pavés autobloquants, réalisation d'un réseau d'assainissement) y compris la réalisation d'un réseau d'éclairage public, d'adduction d'eau potable et de sécurité incendie**.
5. La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans les directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés sur un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de l'Agetib et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina - 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11, Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ; Tél. : + (226) 25 37 72 23 Email. : infos@agetib.bf ; avec copie à : couedraogo@agetib.bf Burkina Faso de 08 heures à 15 heures (heure GMT)**.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a) avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de **Sept milliards (7 000 000 000) francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (5) dernières années (2014-2018) ou depuis la création de l'entreprise ;
 - b) avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Un milliard cinq cent**

millions (1 500 000 000) de francs CFA ;

- c) avoir exécuté, au cours des cinq (5) dernières années (2014-2018) ou depuis la création de l'entreprise, en tant qu'entrepreneur principal, membre d'un groupement ou sous-traitant, au moins deux (2) marchés de construction de voiries (revêtements en bitume ou en béton armé) et réseaux divers (assainissements, éclairage publics, sécurité incendie, AEP) d'une longueur d'au moins 7 km, d'un montant minimum de **trois milliards huit cent millions (3 800 000 000) de francs CFA-TTC ;**
- d) démontrer la disposition (en propriété, en bail, en location, etc.) du matériel essentiel spécifié dans les DPAO et proposer un personnel tel que exigé dans l'Annexe A des DPAO.

NB : Se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement ou obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Agetib, site au 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11, Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ; Tél. : + (226) 25 37 72 23 - Burkina Faso, contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA**. Le paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du DAO sur le compte bancaire réf : **n° 01 001 001 00053312-10 ouvert au nom de l'Agetib à BSIC - Burkina Faso**. Le retrait du document d'Appel d'offres se fera auprès du service de passation des marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : Service de passation des marchés publics de l'Agetib site au 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11, Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ; Tél. : + (226) 25 37 72 23 - Burkina Faso, au plus tard le **29 janvier 2020 à 09 heures 00 minute (GMT)**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires, qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agetib au plus tard le **29 janvier 2020 à 09 heures 30 minute (GMT)**. Les offres par voie électronique ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'Agetib ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

10. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent cinquante millions (150 000 000 de Francs CFA)**. Une visite groupée des sites des travaux avec les soumissionnaires potentiels, sera organisée par l'Autorité contractante. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **180 jours** à compter de la date limite de soumission (dépôt des offres). Toute offre proposant une durée de validité inférieure à 180 jours est éliminatoire. Il n'est pas prévu de préférence communautaire pour les entreprises dont le siège social est basé dans la zone UEMOA.

Le Directeur Général de l'Agetib
Mathieu LOMPO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon